

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	3 (1874)
Heft:	10
Rubrik:	Les assemblées pédagogiques de Bulle, St-Imier et Winterthour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout correctives. Néanmoins, cela ne prouve pas que tu aies raison; car, malgré toute ma bonne volonté, la langue française n'accordera jamais le droit de cité aux pléonasmes berlinois dont tu te sers avec trop de complaisance: *et puis eucore, je me pensais*, tout cela est trop long. Ainsi *donc*, un *petit* peu plus d'humilité et un *petit* peu moins de susceptibilité, et nous parviendrons à nous entendre.

Ariste. — C'est-à-dire qu'il faut « tenir sa langue au chaud », quand on fait cuir sur cuir. D'ailleurs, si tu étudiais plus attentivement *sur* la grammaire que je t'ai prêtée, tu ne commettrais pas autant de fautes grammaticales, et surtout, tu éviterais les pléonasmes que tu blâmes dans la bouche de ton ami.

Eugène. — Pour le coup, nous touchons au ridicule. Apprends donc, mon cher ami, que, pour parler français, on dit étudier la grammaire ou étudier quelque chose dans la grammaire.

Donc, *malgré que* je sois plus jeune que toi, je puis *tout de même* signaler plus d'une incorrection dans tes paroles. Nous nous comprenons, je pense; je corrige tes fautes en te taquinant. Libre à toi d'user de représailles. *(A suivre.)*



Les assemblées pédagogiques de Bulle, St-Imier et Winterthour.

Pendant le court espace de deux mois, trois assemblées se sont réunies en Suisse, pour discuter l'une des plus graves questions de notre temps, la question scolaire. Mais bien différente a été l'attitude de ces trois assemblées et bien différentes les décisions qu'elles ont prises.

Tandis que la modeste réunion de Bulle, tout entière à ses sérieux travaux, cherchait à résoudre le problème de l'éducation en s'appuyant sur les grands principes de la religion et de la morale, le congrès de St-Imier demandait la séparation de l'Eglise et de l'Ecole et déclarait, par plusieurs de ses organes, que l'instituteur n'a pas à seconder l'enseignement religieux, que la morale est indépendante des dogmes, etc. Puis est venu le congrès de Winterthour qui supprime toute religion dans l'école, pour y introduire on ne sait quel enseignement historique où la religion apparaîtrait comme une chose qui *fut*.

Ainsi, d'un côté, nous avons vu des instituteurs qui n'ont pas

perdu de vue les destinées éternelles vers lesquelles marche l'humanité et les principes supérieurs qui doivent former la base de l'éducation; et, d'un autre côté, nous voyons de prétendus éducateurs qui croient pouvoir fonder une bonne éducation sur l'intérêt personnel et l'utilitarisme, ou sur la morale indépendante!

La distance entre les travaux des trois assemblées n'est pas moins grande en ce qui regarde l'instruction proprement dite. *La Société fribourgeoise d'éducation* n'a pas reculé devant l'étendue de sa tâche; elle n'a pas crain de soumettre à des discussions approfondies et longuement préparées les moyens pratiques de populariser l'instruction, de perfectionner les méthodes d'enseignement, de seconder l'action de l'instituteur à l'école. Le congrès de St-Imier, au contraire, effleurant à peine le côté pratique des questions, s'est jeté à pleines voiles dans le vague des systèmes, ou dans une polémique de détails. Oubliant qu'ils traitaient de l'école, les instituteurs romands réunis à St-Imier, ou plutôt leurs chefs de file, n'ont pas dit un mot de l'enfance qu'ils sont appelés à instruire; ils se sont bornés à dire leur propre apologie en faisant le panégyrique des grands hommes dont ils se déclarent les successeurs, en rappelant les travaux qu'ils ont publiés, les louanges que la presse étrangère leur a adressées; en bafouant une société rivale, en décriant un gouvernement confédéré!

Le congrès de Winterthour a suivi une marche plus désordonnée encore; pour le *Lehrerverein* l'instruction est bien l'avenir des sociétés; elle est une belle chose à répandre; elle a d'énormes progrès à faire: mais comment? par quels moyens? Pas de réponse. Ou plutôt voici la réponse: centralisons l'école, faisons une loi fédérale, uniformisons l'enseignement, et nos enfants seront instruits! Bien plus, faisant de l'instruction un instrument d'esclavage et de despotisme, le *Lehrerverein* veut transformer l'école en caserne et l'enfant en troupier; l'instituteur, lui, l'homme de culture intellectuelle, l'homme de paix, revêt l'uniforme pour enseigner à ses élèves le métier brutal des armes!

Nous ne voulons pas pousser plus loin ce parallèle. Les hommes impartiaux verront, par ce qui vient d'être dit et par les comptes-rendus détaillés qui ont été publiés dans d'autres journaux, où sont les vrais amis de l'éducation et les vrais propagateurs de l'instruction. La réunion de Bulle est là pour constater les tra-

vaux et l'activité des instituteurs fribourgeois. Le congrès de St-Imier a démontré, au contraire, par son vain apparat, que la cause de l'instruction n'est pas toujours liée à l'emphase des mots et aux réputations usurpées. Enfin le Congrès de Winterthour a démontré à son tour, que le *Lehrerverein* veut faire de l'école l'instrument d'un parti et une machine de guerre au service des persécuteurs de la religion, réalisant ainsi la parole prononcée par M. Weber devant le Conseil national, lorsqu'il recommandait l'adoption de sa proposition tendant à la [centralisation complète de l'école primaire : « Messieurs, ce ne sont pas vos lois, vos décrets, vos mesures de rigueur qui vaincront le catholicisme ; si vous voulez le vaincre, chassez-le de l'école. »



CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Voici les noms des élèves de l'Ecole normale qui viennent de recevoir leur brevet de capacité :

MM. Bise, Elie, de Murist ; Bochud, Rodolphe, de Villarepos ; Bugnon, Alphonse, de Macconnens ; Corboud, Nicolas, de Surpierre ; Delabays, Julien, du Châtelard ; Duc, Joseph, domicilié à Sémsales ; Ecoffey, Emile, de Villars-sous-Mont ; Fisch, Pierre, de Prez-vers-Noréaz ; Fontaine, Maxime, de Fétigny ; Fornerod, Ignace, de Dom-didier ; Jaquet, Louis, de Villarvolard ; Jaquet, Placide, d'Estavannes ; Losey, Alfred, de Montborget ; Perroset, Placide, de Neyruz ; Risso, Alphonse, de La-Roche ; Thierrin, Eugène, de Cheiry, et Vollery, Louis, d'Aumont ; Blanchard, Nicolas, de Tavel, et Bæriswyl, Jean, d'Alterswyl.

Ont obtenu le brevet d'institutrices : M^{es} Forney, Irène ; Devaud, Mélanie ; Uldry, Marie ; Python, Marie ; Dellion, Adélaïde ; Vondäniken, Virginie ; Pasquier, Lucie ; Badoud, Marie ; Pégaitaz, Aurélie ; Pittet, Augustine ; Allaman, Madeleine ; Maradan, Joséphine ; Joye, Euphrosine.

— Le Conseil d'Etat a fait les mutations suivantes dans le personnel enseignant pendant le mois de septembre :

M. Ch. Graf, de Heutlingen, à l'école réformée d'Heitenried ;

M. Wyss, Jacob, à l'école réformée de St-Antoine ;

M. Crausaz, instituteur à Middes.

M. Levet, Alexandre, de Rue, instituteur à Granges (Attalens), a été nommé au poste de professeur et surveillant à l'école normale d'Hauterive.